

ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONGCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Restauration du puits rue de la Mésangerie à la Musse
avec restitution de sa forme cylindrique terminée en obus.



Boutigny-Prouais

BULLETIN MUNICIPAL

N°108 - Février 2020

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires des enfants nés avant le 31 décembre 2017 auront lieu du 23 mars jusqu'au 4 avril

SANS RENDEZ-VOUS

aux jours et heures d'ouverture de la mairie, c'est-à-dire de 14h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredi ; le samedi de 9h00 à 12h00.

Attention : il n'y aura pas d'inscription possible le mercredi

Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.

Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Maquette et Impression

Johnathann Godard
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY - PROUAI
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY - PROUAI :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Notre bulletin municipal du mois de décembre dernier vous rappelait la période pré-électorale que nous traversons actuellement avec les élections municipales futures et l'obligation du respect du code électoral et des différentes lois à observer consistant à révéler l'important critère de la neutralité.

De ce fait, ma communication restera particulièrement courte pour ce nouveau numéro d' « Entre Nous ».

Vous trouverez dans les quelques pages qui suivent des informations sur les assemblées générales annuelles de nos associations communales, sur la traditionnelle Sainte Barbe, sur le repas annuel, lui aussi, de nos Aînés ou encore sur le séjour au ski de nos élèves de 6ème au Collège de Houdan.

Une belle conférence sur Henri de Montfreid a été organisée à la bibliothèque municipale Régine Deforges et une comédie « Une fleur sur les ruines » interprétée à « La Grange » a bien amusé le public.

Vous pourrez remarquer que les travaux de notre église Saint-Pierre touchent à leurs fins et que des remerciements appuyés ont été adressés à toutes celles et tous ceux qui ont permis leurs réalisations.

Petits et Grands, n'oubliez pas le rendez-vous qui vous est donné avec Monsieur Carnaval le 29 février prochain !



Très cordialement,
Votre maire,
Mireille ÉLOY



BREVES DE CONSEIL

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019

VOTÉES à la l'UNANIMITÉ

- Approbation du compte rendu du 27 septembre 2019
- Autorisation donnée à Madame le maire pour la signature d'un compromis de vente d'un terrain municipal situé à La Musse
- ADOPTÉES à LA MAJORITÉ (2 abstentions : Jean-Bernard Bessard et Jimmy Pasquier)
- Création d'un emploi permanent pour le poste de secrétaire de mairie pour tenir compte de la future embauche du secrétaire de mairie et ignorant le grade que pourrait avoir la personne retenue, il est nécessaire de créer plusieurs postes sur le tableau des effectifs. Après l'embauche, les 2 grades non pourvus seront supprimés. 3 grades existent en filière administrative en catégorie B : Rédacteur, Rédacteur principal 2ème classe et Rédacteur principal 1ère classe

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019

VOTÉES à la l'UNANIMITÉ

- Approbation de la demande d'adhésion des communes de Villiers-le-Morhier et de St Martin-de-Nigelles au sein du syndicat intercommunal des eaux de Ruffin pour les compétences « eau » et « assainissement collectif », et autorisation donnée au Président à engager la procédure d'adhésion en application de l'article L.5211-18 du CGCT

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2020

VOTÉES à la l'UNANIMITÉ

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 octobre 2019 et celui du conseil municipal du 18 décembre 2019

- **Budget assainissement : la décision modificative suite à admissions en non-valeur**, pour un montant de 2 823,74 €, par le prélèvement de 400 € sur le compte 6063 (fournitures d'entretien et de petits équipements), de 2 000 € sur le compte 61523 (entretien et réparation de réseaux) pour être portés sur le compte 65 (autres charges courantes), lequel présentait un solde positif de 500 € €
- **Budget assainissement : pour des travaux de terrassement, la fourniture et la pose de clôture à la station d'épuration de Boutigny.** Lors du curage des lits de la station d'épuration de Boutigny, il a été constaté la difficulté et surtout la dangerosité pour les engins de l'accès aux bacs.

Il s'avère que la mise en place de terre de remblais entre les bassins est nécessaire, ainsi que la finition en terre végétale et la rehausse béton de 3 regards existants.

Le devis de l'Entreprise Bessonneau comprenant également la fourniture et la pose de 52 ml de clôture pour un montant global de 9 052 € HT a été retenu.

Vie municipale

- La participation financière au séjour de ski des élèves du collège F. Mauriac à Houdan dans le cadre du projet "mieux vivre ensemble" pour 25 élèves de notre village : 500 €.
- Une délibération permettant d'encaisser la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public Gaz (ROPDP) d'un montant de 285 €, pour une longueur de la voirie occupée par les canalisations de distribution de gaz naturel de 3 715 m sur notre commune
- CCPH : la notification du rapport de la commission de transferts de charges portant sur la compétence « Equipements scolaires et sportifs ». Le document remis sur table a permis de valider un accord de l'ensemble des élus quant à un montant des transferts de charges arrêté, pour cette compétence, à 42 281.06 € pour les communes de Boinvilliers, Dammartin en Serve, Flins Neuve Eglise, Longnes, Mondreville, Montchauvet, Tilly et Saint-Lubin-de-la-Haye.

ADOPTÉES à LA MAJORITÉ - 13 pour, 1 abstention (Aurore Milward),

- La signature d'un avenant de reconduction au contrat de restauration avec Yvelines restauration pour une année, c'est-à-dire du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 mentionnant un tarif sans application de la révision de tarif publié par l'INSEE, au taux de 1.34 %.



RAPPEL : Élections municipales françaises de 2020

Les élections municipales françaises de 2020 ont lieu les 15 et 22 mars 2020, afin de procéder au renouvellement des conseils municipaux des communes françaises et des conseils communautaires des intercommunalités.

Municipales : le mode de scrutin dans les communes de plus de 1000 habitants

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral)**. Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Le dépôt d'une **déclaration de candidature** est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Les listes doivent être composées **d'autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

La loi du 17 mai 2013, qui met en place un nouveau mode de désignation des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux, n'instaure pas une élection distincte de celle des conseillers municipaux. Au contraire, à la suite de l'adoption d'un amendement proposé par les parlementaires (qui sont aussi des élus locaux ou l'ont été), **la désignation des conseillers intercommunaux se fait dans le cadre des élections municipales**, les premiers des listes élues ayant vocation à siéger au sein des intercommunalités.

URBANISME

N° dossier	Date de dépôt	Adresse des travaux	Nature du projet	Décisions
DP 028 056 19 0 0054	09/10/19	10 rue de Nerville <i>BEAUCHENE</i>	Construction d'un mur sur rue 2,10 m	Avis favorable
DP 028 056 19 0 0056	08/10/19	18 rue de la Mare aux Biches <i>ALLEMANT</i>	Création d'un châssis de toit sur la façade sud côté jardin	Avis favorable
DP 028 056 19 0 0057	29/10/19	Rue des potiers <i>BOUTIGNY</i>	Construction d'un transformateur	Avis favorable tacite
DP 028 056 19 0 0059	10/12/19	20 rue de la Tuilerie <i>ALLEMANT</i>	Changement de destination d'un garage en habitation	Avis favorable
DP 028 056 19 0 0060	17/12/19	18 rue de la Mare aux Biches <i>ALLEMANT</i>	Création d'un abri à chevaux	Avis favorable
DP 028 056 19 0 0061	10/12/19	7-9 rue des potiers <i>BOUTIGNY</i>	Création d'une piscine accolée à la terrasse	Avis favorable
PC 028 056 19 0 0014	19/09/19	8 rue de Nerville <i>BEAUCHENE</i>	Extension de l'habitation	Avis favorable
PC 028 056 19 0 0015	19/09/19	Rue de l'Aubeton <i>BUCHELET</i>	Construction d'une maison d'habitation	Avis défavorable
PC 028 056 19 0 0016	28/09/19	Allée des Lilas Butte de Beauterne <i>BEAUTERNE</i>	Construction d'une maison d'habitation	Avis défavorable
PC 028 056 19 0 0019	05/11/19	2 rue du vieux puits <i>LA MUSSE</i>	Création et agrandissement de fenêtres, de baie vitrée, de chiens assis, de fenêtres de toit, aménagement de 2 pièces existantes avec création de fenêtres à l'étage.	Avis favorable

UN CONSEIL : Pensez à déclarer en mairie tous vos travaux (abris de jardin, box, piscine ...) de façon à être en règle, même si certains d'entre eux n'appellent pas de taxe à payer. Un correctif à produire au notaire au moment d'une vente est susceptible d'amener du retard dans la signatures de l'acte notarié.

En cas de doute sur la nécessité de remplir un document d'urbanisme, le service urbanisme de la mairie est à votre disposition.

Petit lexique :

Déclaration préalable (D.P.) :

C'est une autorisation administrative qui s'impose aux travaux de faible importance non soumis à permis de construire et aux divisions de terrain non soumises à permis d'aménager.

Permis de construire (P.C.)

C'est une autorisation administrative qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante.

Certificat d'urbanisme (CU) :

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable. Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant d'engager la réalisation de votre projet.

Séjour à AUTRANS pour nos collégiens

A l'initiative des Professeurs d'Education Physique et Sportive du collège François MAURIAC de HOUDAN, un séjour au ski dont l'objectif principal était « Mieux vivre ensemble » a été organisé courant janvier 2020, pour la 25ème année consécutive. Ce projet visait à l'apprentissage de la vie communautaire hors du contexte familial, dans un site nouveau, sous un climat inhabituel, au travers d'une pratique sportive : le ski.



Le village retenu était AUTRANS, station village d'Isère, située à 1050m d'altitude et le centre d'accueil « l'Escandille », implanté dans un domaine de 12 hectares.

25 enfants de BOUTIGNY-PROUVAIS ont pu découvrir et développer une activité de pleine nature, et au grand air du 5 au 11 janvier 2020.

Pour sa part, la Municipalité a décidé de participer financièrement au séjour de ski de nos élèves à hauteur de 500€.

Nos petits skieurs : ALEXANDRE Sasha, BARSAMIAN Jules, BOURGEOIS Zoé, BOURNEUF Thomas, CHAMPSAUR Evan, DEFOSSE Léa, DENISSEL-RETAILLAUD Romane, DI PELINO Maélo, DIAZ Mélina, GASNIER-GEFFROY Clara, HODIESNE Camille, LAFITTE Agathe, LECHAT Loane, LECLERCQ Clara, LELAIDIER Chloé, LOIRE Clarisse, MAFFIOLI Agathe, MENAGER Chloé, NADARAJAH Anaïs, ROBERT Paul, SEGUREL Gabin, SIRY Lisa, SOUSA Louane, THIEL Raphaël, VIANA Margaux.

Samedi 7 décembre 2019, 2 MOMENTS DE CONVIVIALITE à BOUTIGNY-PROUVAIS

Les instants de convivialité sont précieux, ils réchauffent et nourrissent l'âme et le sentiment d'appartenance.

Le premier,

Samedi 7 décembre (midi), repas du Club de l'Amitié.

C'est autour d'un Président ravi que se sont attablés les adhérents du club de l'amitié.

Ravi d'une participation importante, ravi de la section « Tarot » qui s'étoffe de semaine en semaine et qui sait ajouter au sérieux du jeu, un bon esprit de franche camaraderie.

Ravi de pouvoir compter sur l'aide apportée par la municipalité.

Mais la chance pour les adhérents du Club de l'Amitié n'est-elle pas d'avoir un Président fédérateur, résolument optimiste, et doté d'une grande gentillesse ?... mais chut ! il ne faut pas lui dire, sa modestie en prendrait un coup !

Merci aussi à Bruno, qui nous a concocté un savoureux repas, arrosé comme il se doit, contribuant ainsi à la bonne température de l'ambiance générale.



Vie municipale

Le second

Samedi 7 décembre (soir), Ste BARBE , repas du Club de l'Amitié.

Ah la Sainte-Barbe ! Qui ne connaît pas la Sainte-Barbe... pompiers comme non-initiés, tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe. C'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année, le moment où l'on se retrouve pour évoquer la fonction, récompenser les méritants et partager un bon repas dans une ambiance décontractée.

C'est Vincent Peluche responsable de l'Amicale des pompiers, le grand maître de cérémonie de cette soirée.



D'abord les choses sérieuses : Bernard Evette, Chef de Centre, relate le difficile emploi du temps des pompiers, les heures d'absence loin de leur foyer ; il en profite d'ailleurs pour saluer le mérite des épouses et compagnes de nos soldats du feu. Il n'oublie pas non plus que le corps des pompiers, c'est d'abord une grande fraternité et il demande une minute de silence pour les pompiers morts dans l'exercice de leur métier, voués au service des autres.



Puis c'est l'annonce des récompenses, médaille et diplômes venant couronner l'ancienneté et les qualifications obtenues. (*)

La parole est enfin donnée au Commandant Lecuirot qui se félicite de l'inauguration prochaine de la caserne de Boutigny-Prouais à Prouais. Il remercie la pugnacité du Maire et du Conseil Municipal dans l'aide apportée.

Après les choses sérieuses, place à la fête. Un apéritif /amuses bouches permet aux parents, enfants et amis d'attendre le Père-Noël.

Le voici, tout de rouge vêtu, et sa hotte remplie de cadeaux...

Enfin, c'est autour d'une grande tablée que se prolonge la soirée. La famille des pompiers est encore à l'honneur puisque c'est un ancien pompier, Joël Peluche, qui a en charge de régaler les participants.

(*) Les distinctions :

Le caporal Jacky Girard, médaille d'honneur départementale de bronze pour 10 ans de service ;

Le sapeur Emmanuel Chouleur, diplôme de l'examen du Secours Routier ;

Le sapeur Jérémie Riche, diplôme d'équipier secouriste ;

Le caporal Elodie Desplanches, attestation Code 1 et prévention incendie ;

Le caporal Jonathan Toureille, diplôme de correspondant de prévention incendie et toxicité des fumées ;

L'adjudant-chef Bernard Evette, l'étoile de bronze pour sa première année de commandement du centre.



MERCI AUX GÉNÉREUX DONATEURS...



Sauvegarder le patrimoine communal n'est pas chose si simple ... surtout lorsque les travaux à réaliser sont importants et coûteux.

C'est le cas des travaux effectués sur la structure de l'Eglise Saint-Pierre de BOUTIGNY (réfection des parements intérieurs perclus d'humidité, assainissement des parois intérieures et extérieures du chœur, joints défectueux, pierres à changer...).

Face à l'urgence et dans l'esprit de sauvegarder le patrimoine existant, Mme le maire a su faire preuve de ténacité et a su frapper à toutes les portes.

Pour un montant total de travaux et maîtrise d'œuvre de 113.600 € TTC, 70% sont des subventions et environ 30% de cette somme est issue de dons.

Grace aux donateurs et à leur grande générosité, la Municipalité a pu engager ces travaux.

Il était important de remercier les donateurs pour ces travaux rendu possible grâce à leurs dons.

Ne dit-on pas de la donation en art qu'elle est une montée vers la gloire par l'escalier de service...

Ces donateurs se sont retrouvés samedi 18 janvier dernier dans l'Eglise Saint-Pierre, pour écouter les explications techniques des interventions effectuées sous la responsabilité de Mr Régis MARTIN, Architecte des Bâtiments de France et Maître d'œuvre pour cette tâche.

A l'issue de cette « visite de chantier », autour d'un verre de l'amitié, Madame le maire a pu parfaire ses remerciements en y incluant Gérard Prache, notre concitoyen de Buchelet, qui l'a épaulée avec beaucoup d'efficacité, tant dans le montage et le suivi de ce dossier, que lors des réunions de chantier. Elle a également voulu mettre en avant la générosité de notre Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal sans oublier le soutien absolument nécessaire et apprécié de la Fondation du Patrimoine et de l'Art Français. Elle n'a pas manqué non plus de rappeler l'écoute bienveillante et généreuse de Jean-Pierre GORGES, notre ex-député, à présent maire de Chartres et Président de Chartres Agglomération, lors de l'opération de restauration des vitraux de l'église en 2011. Les fonds parlementaires qu'il avait pu nous accorder ont pu être partiellement reportés, à hauteur de 22 000 € sur la présente opération.

JB



Vie associative



29 FEVRIER 2020 15H30 PLACE DE PROUAIS

A L'INITIATIVE DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

POUR TOUS LES ENFANTS

« MONSIEUR CARNAVAL »

VENEZ NOMBREUX



**Gageons que nos pompiers sauront amuser et régaler les enfants dans le cadre du carnaval.
Alors grands-parents, parents, enfants, amis, venez nombreux à ce rendez-vous !**

Histoire du Carnaval

D'abord la date exacte en 2020, carnaval, c'est le mardi 25 février. La date de carnaval/ mardi gras change tous les ans, puisqu'elle est fonction de celle de Pâques, et a été inscrite comme cela dans le calendrier grégorien.

Mardi gras était, initialement, une fête chrétienne, durant laquelle on célébrait la fin d'une semaine dite "des 7 jours gras", qui méritait d'être fêtée dignement puisque dès le lendemain, le Mercredi des Cendres on entrait dans le Carême.

Pourquoi brûler Monsieur Carnaval ? Il est courant, notamment dans les écoles, à la fin du **Carnaval**, de **brûler Monsieur Carnaval** ...

Monsieur **Carnaval** représente, en effet, tous les aspects négatifs de l'Hiver, le froid, la tristesse, etc ...

Ainsi, en le brûlant, on laisse place aux couleurs chatoyantes du Printemps !



Pourquoi se déguiser ? Revenons quelques années en arrière. A l'époque, le Carnaval était une période de grande festivité pour les gens du peuple. Durant ce laps de temps, ceux-ci étaient autorisés à danser, chanter, et s'amuser dans les rues de la ville. Porter un déguisement de Carnaval était pour eux une solution de cacher leur vrai visage. Ainsi, peu importe leurs faits et gestes, personne ne les reconnaissait. C'était aussi un moyen de se moquer des gens qui les gouvernaient sans craindre de représailles.

Pourquoi déguster des pâtisseries ? Comme en ce qui concerne de nombreuses fêtes traditionnelles, il y a une signification saisonnière derrière Mardi gras.

En effet, la fête a lieu au début du printemps, et comme pour les Calendes de Janvier de la Rome impériale au début de notre ère, elle célèbre le commencement de l'année et la renaissance de la nature.

On retrouve les mêmes défilés costumés dans les journées qui précèdent le Carême.

Il était d'usage de manger alors en abondance.

Ce festin comprenait viandes et bouillons gras et se terminait par des pâtisseries simples à faire : des crêpes ou des beignets, des oreillettes languedociennes, des merveilles d'Aquitaine ou des gaufres.

Il sous-entendait la prospérité, la fertilité, le retour de la lactation dans les étables et les bergeries, le renouveau de la nature »

Vie associative



ORGANISEE PAR LA BIBLIOTHEQUE ET L'ASPIC,

UNE CONFERENCE SUR HENRI DE MONTFREID

Présentée par Michel DURET



Un narrateur hors-pair, Michel DURET, servi par un magnifique accent qui fleure bon l'iode, l'huile d'olive et qui chante comme les cigales.

Le sujet : La vie et « l'œuvre » d'Henri de Montfreid, personnage passionnant mélange de Tintin, de capitaine Haddock, d'Indiana Jones.

Un coureur de jupons, une vie d'aventures et de rebondissements avec des idées plein la tête, un risque-tout, un jouisseur de la vie.

Henry de Monfreid, né à La Franqui, commune de Leucate (Aude) le 14 novembre 1879, et mort le 13 décembre 1974 à Ingrandes (Indre), était un aventurier et écrivain français.

Henry de Monfreid était le fils de George-Daniel de Monfreid, peintre et graveur.

En 1913, il se marie avec une allemande, Armgart Freudenberg, dont il aura trois enfants. Elle aura une grande influence sur son œuvre d'écrivain.

Il tira de ses aventures dans la mer Rouge, les eaux littorales de la Corne de l'Afrique et le détroit de Bab-el-Mandeb des romans et nouvelles.

Kessel lui conseille d'écrire ses aventures. Ses romans remportent un franc succès dans les années 1930. Il est également correspondant de presse.

Il retourne en France en 1947 et s'installe dans une grande maison à Ingrandes, où il peint, joue du piano, et surtout écrit.



Merci à la Présidente de la Bibliothèque Valérie THEVEUX

Merci à Bernard BENIT

Merci au neveu de Bernard BENIT, le narrateur Michel DURET

Michel DURET

JB

Vie associative

DEBUT D'ANNEE, PERIODE DES ASSEMBLEES GENERALES ...

11 JANVIER 2020 Assemblée Générale DE L'ASPIC

Une Assemblée un peu spéciale, puisqu'au-delà des obligations statutaires, l'Assemblée Générale de l'ASPIC fut aussi l'occasion d'un passage de témoin.

Du point de vue statutaire :

- Le bilan des activités 2019 relaté par Bernard BENIT a été validé à l'unanimité :
 - 17 Février** concours de billard hollandais.
 - 2 mars** visite du donjon de Houdan.
 - 15 avril** sortie à SIGLOY sur la Loire.
 - 21 avril** exposition de la PSF.
 - 25 et 26 mai** parcours du cœur.
- Journée du patrimoine : visite des orgues de Houdan.
- Le rapport de trésorerie présenté par JB BESSARD a obtenu quitus à l'unanimité :
Un compte de résultat positif, des disponibilités sur livret et en caisse.
A souligner, un don de 3000€ de l'ASPIC pour les travaux de l'église Saint-Pierre.
- Présentation des projets d'animation 2020.



Un passage de témoin.

Bernard BENIT déclare à l'Assemblée Générale :

*« Je ne souhaite pas prolonger mon mandat de Président, ma santé ne me le permet pas ...
Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont accompagné et notamment le soutien de la Mairie ».*

Il revenait donc à l'Assemblée Générale, conformément à ses statuts, de voter un nouveau bureau.

4 membres étaient à confirmer dans les fonctions qu'ils ont assumées provisoirement avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Candidat au poste de Président : 1 candidat Jean-Bernard BESSARD (ancien Trésorier)

Vote : élu à l'unanimité

Candidat au poste de Vice-Président : 1 candidat Bernard BENIT (ancien Président)

Vote : élu à l'unanimité

Candidat au poste de Trésorier : 1 candidat Gérard ELOY (ancien Vice-Président)

Vote : élu à l'unanimité

Candidat au poste de Secrétaire : 1 candidate Elisabeth GONIN

Vote : élue à l'unanimité

Un adhérent Alain LE Roux proposait sa candidature pour être membre du Conseil d'Administration, les statuts ne s'y opposant pas.

Vote : A. Le Roux élu à l'unanimité.

Déclaration du nouveau Président : *« ... Je remercie les adhérents de leur confiance. Il me sera permis de souligner le formidable travail de Bernard. Homme érudit, passionné, volontaire. Il a su inlassablement animer cette magnifique association qu'est l'ASPIC, alternant avec enthousiasme, sorties, expositions, jeux, concours.*

La renommée de l'ASPIC lui doit beaucoup.

Il appartiendra à la nouvelle équipe de poursuivre sur cette dynamique. Gageons qu'en sa qualité de Vice-Président, il continuera à nous entourer de son expérience et de ses conseils. »



Comme il se doit l'Assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié et les petits fours.

JB

Vie associative

16 JANVIER 2020, ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE L'AMITIE

C'est un Président heureux et tout sourire qui a animé cette Assemblée Générale. Michel ALLORGE renouvelle aux adhérents ses vœux pour l'année 2020, de santé et de bonheur.

Il félicite pour leurs fidélités, l'ensemble des adhérents du club et en particulier la dynamique et sympathique équipe du tarot.

Il remercie Madame le Maire et les élus pour le soutien apporté par la commune au Club de l'Amitié. Ce soutien se traduisant par la mise à disposition de la salle du conseil pour la tenue de notre Assemblée Générale, ainsi que par le versement de la subvention, ce qui permet d'organiser animations et réunions conviviales.

Le Club de l'Amitié, outre la section cartes qui rencontre un vif succès, a organisé chez « Bruno », plusieurs excellents repas, très conviviaux, permettant aux participants de se retrouver et d'échanger souvenirs et anecdotes. Les applaudissements et propos de sympathie des adhérents à son égard valent quitus de son travail.

La trésorière, Brigitte DEPUYT, présente une trésorerie positive, quitus lui est donné.

L'Assemblée Générale se termine par le verre de l'amitié et la galette des rois.

JB





REPAS DES AINÉS



Cette année encore, Mercredi 15 janvier 2020, le CCAS a mis les petits plats dans les grands en proposant un menu gastronomique, couplé à une animation musicale.

C'est un nouveau cuisinier, Mr ROUSSEAU « *Au Plaisir Gourmand* », qui a régalé les papilles de la soixantaine d'ainés, dans un menu alliant originalité et classicisme.

Mais, plus que ce succulent repas, servi peut-être un peu trop rapidement, autour duquel, comme tout le monde se connaît, on se donne des nouvelles des familles respectives, on parle de la nature, du temps qui passe trop vite ... Ce moment est magique, c'est le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger, c'est autant de discussions qui s'entrechoquent et s'envolent dans le brouhaha des rires de la musique et des verres que l'on fait trinquer à l'amitié.



Une agréable ambiance, agrémentée par une animation musicale placée sous la responsabilité de Bernard GIORDAN, permettant aux plus motivés d'esquisser quelques pas de danses.

Après-midi de bonheur, faite de souvenirs communs et de vœux de se retrouver pour d'autres nombreuses fêtes ou animations.

"Nos aînés constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention"

Patricia



Micheline et Serge, les doyens de notre repas qui assument respectivement, avec dynamisme, fierté et bonne humeur 92 et 86 printemps !!!



Dimanche 2 février 2020, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à **La Grange de Prouais** et ont vivement apprécié et applaudi la pièce de théâtre « **Une fleur sur les ruines** », comédie signée Olivier JOLLIVET*, magnifiquement interprétée par la troupe « **Les Vrais Semblants** » *

***Olivier JOLLIVET** : Auteur, metteur en scène et comédien, Olivier Jollivet donne également des cours de théâtre pour enfants et adultes.

** **Les VRAIS SEMBLANTS THEATRES** est la section théâtre adultes de [l'Amicale des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole Laïque du Regroupement Pédagogique Mézières en Drouais, Ouerre, Charpont et Ecluzelles](#).



Eric Papin, le metteur en scène, anime un groupe de comédiens qui transmet son engouement et son enthousiasme à travers plusieurs générations et qui s'exprime dans un esprit convivial et familial.

Chaque comédien est bénévole, amateur, et n'a qu'une obligation : offrir tout le meilleur de lui-même, qu'il soit acteur ou technicien, sur scène ou dans les coulisses.

Eric Papin

Le thème de cette comédie : *Nous sommes en mai 1944.*

Ils sont huit... Ils sont voisins de palier... Ils se détestent... Ils ne se supportent même pas. Mais, après le bombardement de la ville, ils se retrouvent ensemble bloqués sur le palier de leur immeuble. Coupés du monde extérieur, ils vont devoir apprendre à vivre ensemble. Commence alors la plus cocasse des aventures durant laquelle chacun apprendra à regarder l'autre, au-delà des apparences.

SILENCE LE RIDEAU VA SE LEVER !



Patricia

Vie associative

CALENDRIER 2020

MOIS	DATE	HORAIRE	LIEU	ORGANISATEUR	FESTIVITE
JANVIER	5 et 11			RPE	Vente de galettes
	11	14 H 30	SALLE POLYVALENTE	ASPIC	Assemblée Générale
	12	13 H à 18 H	SALLE POLYVALENTE	ASPIC	Exposition de la Passerelle des Savoir Faire (PSF)
	15	12 H	SALLE POLYVALENTE	MAIRIE et CCAS	Repas de nos aînés
	16	14 H	SALLE DU CONSEIL	CLUB DE L'AMITIE	Assemblée Générale
	18	15 H 30	BIBLIOTHEQUE	BIBLIOTHEQUE ET ASPIC	Conférence sur HENRY DE MONTFREID - Présentée par Michel DURET - entrée libre
	18	9 H à 18 H	Stand de Tir	LA FRATERNELLE	Compétition Claude LACHAUD
	24	11 H	Salle des Associations à PROUAIS	ANCIENS COMBATTANTS	Assemblée Générale
	24	20 H 30	MAIRIE ANNEXE DE PROUAIS	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Assemblée Générale
	25	14 H à 17 H 15	Salle des Associations à PROUAIS	RPE	Atelier scientifique
FEVRIER	2	16 H	SALLE POLYVALENTE	ASCBP SECTION FOOT	Chandeleur du foot (crêpes)
	29	15 H 30	Place de PROUAIS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Carnaval
MARS	du 3 au 19	JOURNEE	OFFICE TOURISME DE HOUDAN	ASPIC	Exposition de la PASSERELLE DES SAVOIR-FAIRE
	7	16 H	OFFICE TOURISME DE HOUDAN	ASPIC	Vernissage de la PASSERELLE DES SAVOIR-FAIRE
	19	18 H	Cimetière de BOUTIGNY	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, dépôt de gerbe et pot salle du conseil
	28	14 H (départ)	Place de l'Eglise (co-voiturage)	ASPIC	Visite de la Bergerie de RAMBOUILLET (Exposition à la laiterie)
28	14 H à 17 H	Salle des Associations à PROUAIS	RPE	Atelier couture	
AVRIL	11	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	MAIRIE	Fête Foraine
	12	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	MAIRIE	Fête foraine et courses cyclistes (Dreux) et expo véhicules pompiers, vente de boudin
	13	10 H	PLACE DE L'EGLISE DE PROUAIS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Chasse aux œufs
	13	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE PROUAIS	MAIRIE	Fête foraine et courses cyclistes (Houdan)
	25	14 H à 16 H	SALLE POLYVALENTE	RPE	après-midi famille jeux de société
MAI	1	JOURNEE	Etang de DANNEMARIE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Concours de pêche à la truite
	2		PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	ASPIC	Randonnée découverte entre CONDE et ADAINVILLE
	8	10 H 30	BOUTIGNY	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Victoire de 1945
	8	11 H	PROUAIS	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Victoire de 1945
	16		Place de BOUTIGNY	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Halte café à BOUTIGNY de l'Association "LES VIEUX PISTONS" (35 tracteurs)
	21/23/24	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournois extérieurs
30/31	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournois extérieurs	
JUIN	1er	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournois extérieurs
	6 et 7	9 H à 18 H	LURAY	LA FRATERNELLE	Concours annuel à 50 m
	6	A partir de 14 H	Salle des Associations à PROUAIS	RPE	Atelier Sophrologie
	6	20 H 30	LA GRANGE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Représentation théâtrale de la troupe adultes
	7	17 H	LA GRANGE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Représentation théâtrale de la troupe enfants
	13		STADE	ASCBP SECTION FOOT	Assemblée Générale
	13		STADE	ASCBP SECTION FOOT	Barbecue - Fête du foot
	20	JOURNEE	ECOLE PROUAIS	RPE	Kermesse des écoles
	27	19 H 30	PLACE DE PROUAIS	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Feu de la Saint Jean
	27 et 28	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournoi à CLAIREFONTAINE
JUILLET	12	A partir de 10 H	Cour de la mairie de BOUTIGNY	ASCBP SECTION FOOT	Concours de pétanque
	13	19 H	PROUAIS	MAIRIE	Repas communal
	13	23 H	PROUAIS	MAIRIE	Feu d'artifice
	14	16 H	Place de PROUAIS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Animations et Jeux pour les enfants
SEPTEMBRE	5	8 H à 13 H	NOGENT LE ROI	LA FRATERNELLE	Forum des Associations
	12		EXTERIEUR	ASPIC	Sortie à BOURGES
	13	9 H à 17 H	PLACE DE PROUAIS	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Brocante
	12 et 19	JOURNEES	STADE	ASCBP SECTION FOOT	Journées portes ouvertes
	19 et 20	JOURNEES	Stand de Tir	LA FRATERNELLE	Journées portes ouvertes
	26 et 27	JOURNEES	HOUDAN	LA FRATERNELLE et ASCBP SECTION FOOT	Forum des Associations Foire Saint Matthieu ????
OCTOBRE	10	19 H 30	SALLE POLYVALENTE	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Soirée moules frites
	24	10 H à 18 H	SALLE POLYVALENTE	ASPIC	Jeux en bois - Exposition "Les artisans du goût" - concours tartes aux fruits
NOVEMBRE	11	10 H 30	PROUAIS	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 1918
	11	11 H	BOUTIGNY	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 1918
	21 ou 28			ASPIC	Fête des 30 ans de l'ASPIC
	28 et 29	JOURNEE	Stand de Tir	LA FRATERNELLE	Compétition Raymond GARREAU
DECEMBRE	5	18 H 30	SALLE POLYVALENTE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Sainte Barbe + repas
	12		LA GRANGE	MAIRIE	Spectacle de Noël
	19	9 H 30	RDV Salle du Conseil	MAIRIE - CCAS	Distribution du colis des Séniors

MIS A JOUR LE 30 JANVIER 2020

ATTENTION

Il ressort de la synthèse faite avec les différentes associations un certain nombre d'imprécisions quant aux activités proposées ainsi que sur les dates avancées. (Parfois plusieurs activités de plusieurs associations sur le même week-end, vacances scolaires, parfois des activités sous réserve d'accord d'organismes que nous sollicitons) ...

Des précisions seront apportées tout au long de l'année par le biais du journal Entre Nous, des panneaux lumineux, ou du site de la Mairie.

Informations



NOS JOIES...

JOYEUX Lenny né le 10 Septembre 2019
LEROY Emilien né le 11 Janvier 2020

Bienvenue aux bébés,
Félicitations aux heureux parents.

NOS PEINES...

ANTOINE Louis décédé le 12 Novembre 2019
HARAN Rose décédée le 16 Janvier 2020

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées



MESSES A BOUTIGNY-PROUAI

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - Jean Marc BARRIE - 01 34 87 48 82 - jean-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Jean-Bernard BESSARD - 06 42 02 11 36 - jbbessard@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAI

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Raphaël PINGAUX - 06 70 72 69 00 - pingaux.raphael@wanadoo.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAI

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAI

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Sandrine Albert - rpe.eprunier@gmail.com

Syndicat Intercommunal des eaux de Boutigny-Prouais

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAI- Tél : 02 37 51 39 31

Eaux de Ruffin

12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins 28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27

ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE DU HOUDANAIS 01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin

à la mairie de Boutigny